



COMITE REGIONAL DU FONDS D'AMENAGEMENT URBAIN

Rôle	Ce fonds est destiné à aider les communes éligibles et les EPCI dont elles font partie à construire des logements sociaux, en subventionnant les actions foncières et immobilières en faveur du logement social. Les ressources de ce fonds sont constituées par les prélèvements opérés sur les recettes fiscales des communes n'ayant pas atteint l'objectif de 20% de logements sociaux. Les montants investis par la commune dans la réalisation de logements sociaux viennent minorer ce prélèvement.
Présidence	Directeur Régional de l'Environnement par délégation du Préfet de Région
Composition de la commission	<ul style="list-style-type: none"> - le préfet de région, ou son représentant, président - quatre représentants des communes de la région désignés, ainsi que leurs suppléants, par l'Association des maires de France (AMF), après consultation des associations départementales. - trois représentants des groupements de collectivités territoriales de la région désignés, ainsi que leurs suppléants, par la délégation régionale de l'Assemblée des communautés de France (ACDF). - Le trésorier-payeur général de région et le directeur régional de l'équipement ou leurs représentants assistent aux séances du comité avec voix consultative, ainsi que les préfets de département ou leurs représentants pour l'examen des projets qui les concernent.
Représentants UMO	2 maires titulaires, 2 maires suppléants, 2 représentants des EPCI titulaires, 2 représentants des EPCI suppléants
Textes de référence	loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU) Décret n° 2004-940 du 3 septembre 2004 relatif aux fonds d'aménagement urbain
Fréquence des réunions	1 à 2 fois par an
Lieu des réunions	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

COMPOSITION	Commune	Représentée par	M (maire) Pdt (président) Vice-Pdt
Titulaires	Beauvais	Caroline CAYEUX	M
	Margny-les-Compiègne	Bernard HELLAL	M
	CAC	Christian GRIMBERT	Pdt
		<i>En cours de désignation</i>	
Suppléants	Verneuil-en-Halatte	Christian MASSAUX	M
	Choisy-au-Bac	Jean-Noël GUESNIER	M
	CAB	Gérard HEDIN	Vice-Pdt
	CC Pays du Clermontois	Lionel OLLIVIER	Vice-Pdt

Date de désignation : septembre 2012